



**ASSEMBLEE GENERALE AGRAF  
7 DECEMBRE 2010  
Déclaration liminaire de Solidaires Finances**

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, Nous assistons à cette Assemblée Générale, la dernière réunion de l'année 2010 de l'AGRAF, année riche en imprévus et en rebondissements sur la tenue des réunions de l'association, annulées, reportées ou se tenant à la place d'une autre. Ce déroulé est à l'image de l'association, de sa gestion, de son organisation mais aussi à l'image de son devenir qui nous interpelle.

Nous rappellerons, une nouvelle fois, quelques grands principes auxquels nous sommes attachés :

Une restauration avec des prestations de même nature (un plat et deux périphériques) et des prix identiques pour tous les agents parisiens et franciliens.

S'agissant plus spécialement des prestations, Solidaires finances est attaché à la tarification du repas complet tel que c'est spécifié dans la dernière convention d'objectifs et de moyens, un plat et deux périphériques ; c'est d'autant plus important à nos yeux pour les agents qui sont touchés de manière toujours plus importante par la crise et pour les retraités qui fréquentent les restaurants AGRAF. C'est donner à tous les agents des ministères économiques et financiers la possibilité de prendre un repas complet à un tarif raisonnable.

La crise économique, avec toutes ses composantes, est bien présente et les agents des finances la subissent au même titre que tous les salariés, explosion des prix de l'immobilier, augmentation des loyers, augmentation du coût de la vie. Crise économique qui donne aussi un sens à cette prestation sociale qui doit perdurer en la forme.

L'AGRAF a mis en place sur le site de BERCY une sandwicherie qui ouvrira ses portes le 20 décembre prochain pour répondre à une demande du secrétariat général du ministère et qui délivrera à des tarifs non subventionnés des sandwiches, salades etc. . Cette prestation ne peut remplacer le repas complet tel qu'il est stipulé dans la convention d'objectifs et de moyen liant l'association à l'Etat.

La Direction de l'AGRAF a-t-elle la volonté de multiplier les sandwicheries dans Paris ou de proposer la tarification au plat ?

Nous serions tentés de le croire quand on consulte l'enquête qualité qui a lieu en ce moment où au détour d'une première question on demande à l'agent s'il est déjà allé dans une sandwicherie, et une des questions orientée est : « si AGRAF devait travailler sur de nouveaux thèmes : proposeriez vous des formules de restauration différentes telles que sandwiches, formule brasserie rapide, une composition libre avec tarification à l'élément .. ; »

Nous ne pouvons que condamner cette dérive dont le caractère social n'est pas avéré mais qui pourrait n'être qu'une première étape vers d'autres dérives plus importantes de nature à remettre en cause le caractère social des prestations de l'association. Pour AGRAF, l'avenir sera-t-il constitué de prestations à moindre coût avec moins de personnel, d'une baisse de fréquentation des restaurants ?

Sur la prestation BIO et une première entrée ratée à AGRAF avec beaucoup de gâchis dont nous aimerions connaître le coût, le BIO fait un retour en force pour le 1<sup>er</sup> avril, est ce bien vrai à cette date ?

Dans un premier temps, AGRAF, sans la moindre concertation avec les représentants des usagers, tant sur la mise en place du bio que sur les tarifs pratiqués, avait voulu imposer le surcoût du Bio aux seuls usagers, consommateurs de bio, cela aboutissant, pour un repas complet pour les premières tranches de la grille tarifaire, au doublement du prix du repas. La Direction d'AGRAF se dédouanant en invoquant une décision politique pour la mise en place de cette prestation.

Nous avons maintenant une autre mouture de mise en place du bio dont le coût serait supporté pour moitié par AGRAF et pour moitié par tous les usagers, et non pas par les seuls consommateurs bio. Le surcoût du bio serait dilué au travers de l'ensemble des repas servis par AGRAF. Sur ce point, SOLIDAIRES FINANCES ne peut accepter l'introduction du bio dans ces conditions et la nouvelle augmentation supportée et subie par tous les usagers, qui portera le prix de la prestation à la charge des agents au-delà du plafond de l'harmonisation tarifaire telle qu'elle est définie annuellement.

Sur la politique d'harmonisation tarifaire : SOLIDAIRES FINANCES ne peut que déplorer l'augmentation du plafond proposée de l'harmonisation tarifaire pour 2011 qui sera de 1,477 en région parisienne ; pour nous c'est inacceptable.

Les usagers de l'AGRAF auraient donc à subir deux augmentations tarifaires cumulées, celle afférente à l'harmonisation tarifaire et celle, uniforme quelle que soit la tranche considérée, relative à la prestation bio. Cette double augmentation est une fois de plus inacceptable.

Sur la grille tarifaire, SOLIDAIRES FINANCES se félicite de la proposition de prise en compte des avancées que nous avons faites sur les premières tranches de la grille, Nous regrettons de n'avoir pas été entendu sur une refonte plus complète. Compte tenu de la trésorerie existante, nous estimons qu'un effort supplémentaire aurait pu être fait pour, à tout le moins, prendre en charge en totalité le surcoût du bio.

Notre organisation a posé, il y a plus de vingt ans, le slogan « **AGRAF pour tous et prix AGRAF pour tous** », ce slogan est toujours d'actualité devant l'absence de réponses apportées par AGRAF et par les directions du ministère, et notamment la DGFIP, sur les besoins de restauration collective dans Paris Intra muros.

SOLIDAIRES FINANCES souhaiterait aussi avoir des informations sur l'audit de la restauration collective ministérielle qui pourrait éventuellement avoir des conséquences sur AGRAF et la pérennité de la restauration au sein des ministères économiques et financiers, RGPP 1 et RGPP 2 obligent. Nous avons déjà posé la question au cours de la dernière AG sans avoir de réponse bien précise sur ce point ?

Aujourd'hui une double question est posée :

Veut-on une nouvelle dynamique pour AGRAF et le maintien d'une prestation de qualité pour tous les usagers avec des implantations de structures de restauration correspondant à l'attente des agents des ministères économiques et financiers ou veut-on programmer un déclin de l'association en recherchant partout le moindre coût au détriment de la qualité, en imposant des conditions d'exploitation qui ne permettent pas de satisfaire des usagers, en restreignant l'offre, en dégageant des personnels nécessaire à la bonne marche des structures de restauration, en remettant en cause la tarification telle qu'elle existe actuellement, en instaurant des sandwicheries ?

.Les conditions d'exploitation vont se dégrader par la généralisation de la mise en place de la liaison froide à l'occasion de la réfection des restaurants alors même que ce mode d'exploitation paraît inadapté pour des restaurants de grande capacité, Paganini par exemple, dont les travaux sont une nouvelle fois reportés. C'est se moquer des agents de faire des annonces contradictoires toutes les 3 semaines alors même qu'on nous annonce depuis 3 ans que les crédits existent et que c'est une question de 3 ou 4 mois.

**Une nouvelle politique de gestion du personnel se met-elle en place avec des suppressions de postes qui ne font que dégrader les conditions d'exploitation des structures de restauration, Beuret, par exemple sans qu'il y ait diminution du nombre des rationnaires. De plus, au regard des provisions comptabilisées pour litige prud'homaux, nous vous interpellons sur une certaine forme de gestion des personnels ?**

**Sur les conditions d'exploitation des restaurants, AGRAF a-t-elle pris l'attache de la DGFIP sur la nouvelle géographie des structures parisiennes avec les nouvelles implantation des SIP entraînant un nombre plus important de rationnaires (par exemple , Godefroy Cavaignac 11<sup>ème</sup>) et aurons-nous des réponses satisfaisantes pour les agents de Saint Hyacinthe et du site de l'Argonne ?**

**Sur les conditions d'exploitation et e la mise en place évoquée d'un menu unique au cours de la dernière AG, qu'en est-il de la refonte du cahier des charges et de la tenue d'un groupe de travail pour lequel un point d'étape devait nous être fait. Nous avons déjà demandé, en qualité de représentant des usagers, à participer à ces réunions.**

**En conclusion, nous rappellerons notre attachement à la restauration collective parisienne incarnée par AGRAF en regrettant une nouvelle fois un manque de transparence et de communication du siège qui pourrait lui être préjudiciable et qui crée un malaise non seulement dans les différents établissements, mais également au sein du siège où il y a eu un certain nombre de changements notables ces derniers mois.**

**AGRAF doit garder sa personnalité et préserver sa vocation sociale en s'affirmant comme un acteur incontournable de la restauration collective ministérielle sans copier les dérives ou les pratiques des grandes sociétés de restauration qui ne connaissent pour leur gestion que la notion de rentabilité ou de profit sur le dos du consommateur. AGRAF doit dialoguer avec tous ses personnels compétents, à quelque niveau qu'ils soient, et attachés à leur fonctions mais aussi avec les représentants des usagers, qui par leur action au quotidien cherchent, non pas à affaiblir l'association, mais à sauvegarder les prestations qu'elle délivre au bénéfice des agents des ministères économiques et financiers.**

**Les représentants de Solidaires Finances à l'Assemblée Générale d'AGRAF :  
B. ALAGUILLAUME, C. BORG, A. BRAUNSHAUSEN, T. LOIRAT, M. VEYRAT**